

LA JASSE DE RIVIERE

Infos Pratiques

Distance	7,8 km
Durée (moyenne)	01h45
Niveau	Facile
Dénivelé	241 m D+
Départ	CASCASTEL-DES-CORBIERES
Typologie	boucle
Balisage	VTT Bleu

Votre itinéraire

Étape 1 - Depuis la cave, prendre à gauche la D106, direction Villeneuve et tourner de suite à gauche. La route se dirige vers le nord. Grimper entre les vignes, dans la zone dite « La Crémade ». Quelques mètres après un virage en épingle, à la fourche, prendre à gauche et monter par une piste entre le ravin de la Cresse au lieu-dit Callong et le Pech du Fa. Ce ravin se jette plus loin dans la Berre dont on peut apercevoir plus bas le trajet et l'arrivée sur Durban (point de vue sur le château et le village de Durban). Au lieu-dit Vente Farine, lieu venté par excellence, on laisse au Nord, sur la droite le chemin passant devant la bergerie rénovée pour prendre vers la gauche le parcours commun sur quelques mètres, VTT/ pédestre. Laisser cette portion pédestre et continuer tout droit vers le ruisseau de La Rivière et la Jasse de Rivière. Sur votre droite, ne manquez pas les couleurs ocres du Roumanissa et les vignes plantées en coteaux. Descendre vers la D106 en longeant le ruisseau. Prendre à gauche, en direction de Cascastel. Sur votre droite, le Moulineau (moulin rénové). Puis le pont sur la Berre. On longe au plus près la rivière. Dans le village, traverser le pont sur la Berre et prendre à droite la promenade des Jardins ; sortir du village et retrouver l'itinéraire de l'aller. Une boucle à parcourir en fin d'hiver, au moment où les mimosas sont en fleurs, pour le plaisir des yeux et des narines. L'eau des ruisseaux chant.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les

piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/la-jasse-de-riviere/>